

Société civile ou experts, sauvegarder la politique ou s'en garder ?

Christophe Mincke

Il y a quelques mois, alors que se négociaient dans la douleur les majorités francophones (Région wallonne et Communauté française), Écolo avait proposé d'intégrer aux équipes gouvernementales en projet des « représentants de la société civile ». Le PTB et le CDH étant hors-jeu et le MR au purgatoire, l'idée était de créer des coalitions PS-Écolo, dont le caractère minoritaire serait pallié, d'une part, par le soutien extérieur d'élus d'autres partis et, d'autre part, par l'intégration à l'équipe de représentants de la société civile¹.

La réaction ne se fit pas attendre, surtout dans les rangs d'un MR à la fois menacé d'être mis sur la touche et peu représenté dans la société civile (organisée). Plus largement, nombreux furent ceux qui pointèrent le flou de la notion de « société civile », la difficulté à imaginer un compromis sur le choix des organisations appelées à fournir un ministre, le caractère aléatoire du soutien de partis non intégrés au gouvernement ou encore la complexification des rapports avec des parlements qui pourraient s'affranchir de la rigide discipline parlicratique.

Bref, l'idée fut balayée et Écolo dut se résoudre à participer à des coalitions régionale et communautaire tripartites, dans lesquelles la présence du grand perdant des élections, le MR, plaçait le gagnant dans la difficile position de partenaire arithmétiquement non indispensable. PS et MR pourraient, en effet, se passer d'Écolo qui se retrouvait donc *de facto* sur un siège éjectable.

Mais voilà que, dans des circonstances similaires, à savoir la recherche d'une majorité fédérale, surgit une nouvelle petite idée. C'est Joachim Coens, bourgmestre de Damme et candidat à la présidence du CD&V, qui lance le ballon d'essai : si les politiques sont incapables de s'entendre pour constituer un gouvernement, pourquoi ne pas en former un avec un panel d'experts ?

On pourrait être tenté de rapprocher les deux propositions et de se dire qu'au fond, elles sont identiques, puisqu'elles cherchent à contourner les (partis) politiques pour permettre la constitution d'exécutifs. Ce serait cependant une lourde erreur, car elles divergent sur au moins un point fondamental : la place qu'elles accordent à la politique.

¹ On trouvera ici l'argumentaire du parti quant à son projet : « Écolo propose la création d'un gouvernement wallon ouvert à la société civile », <https://bit.ly/2rV93dh>.

Qu'elles soient au service de groupes particuliers (entrepreneurs, agriculteurs, parents d'élèves, malades, etc.) ou de causes spécifiques (environnement, pauvreté, accès à la culture, développement urbain, égalité de genre, antiracisme, développement économique, etc.), les organisations de la société civile ne prétendent généralement pas à la neutralité. Elles assument leur engagement, leur parti-pris² et, dès lors, leur dimension politique. Certes, souvent, elles récuseront ce dernier terme, se proclamant apolitiques, mais elles le feront alors pour indiquer qu'elles n'entretiennent pas de lien organique avec les organisations politiques que sont les partis. Sauf à considérer que la politique se réduit à l'action des partis et de leurs membres, la dimension politique des organisations de la société civile ne peut être niée : elles incarnent généralement une vision du monde et une volonté de le transformer. Mémoires aux formateurs de gouvernements, manifestations, campagnes de sensibilisation, lobbying, colloques, substitution à l'inaction des autorités publiques, diffusion d'argumentaires et de rapports, la plupart des organisations de la société civile visent une transformation de la société et une inflexion des politiques publiques. À cet égard, leur intérêt pour les institutions étatiques et leur volonté de peser sur leur fonctionnement indiquent combien elles entendent influencer sur la gestion de la chose publique.

Dès lors, plaider pour la participation aux exécutifs de la société civile organisée, c'est proposer une évolution des modes de politisation, au sens noble du terme, de la gestion de l'intérêt général.

Cela n'enlève rien au fait que, le plus souvent, les organisations de la société civile peuvent revendiquer une réelle expertise, fondée sur une connaissance intime du terrain qu'elles investissent et sur des processus spécifiques de collecte et d'agrégation de l'information. Les travailleurs de ces organismes sont donc, à maints égards, non seulement des militants, mais également des experts.

Le sont-ils pour autant au sens que M. Coens donne à ce terme ? Tout porte à croire que non. La proposition d'un gouvernement d'experts est, en effet, celle de l'instauration d'une technocratie. Il ne s'agit pas de faire de la politique autrement, mais de s'en débarrasser... ou, à tout le moins, de la glisser sous le tapis en donnant à des questions de société les apparences de pures questions techniques. L'ambition d'un gouvernement d'experts est dès lors ramenée à l'impératif minimal que « ça marche », sans qu'on se soucie outre mesure de ce que recouvre le « ça ».

Il n'est donc ici aucunement question de considérer que divers modes de légitimité politique existent, et qu'il peut être judicieux de diversifier les lieux de luttes et revendications dans lesquels puiser le personnel politique. Au contraire, il s'agit de réactiver la vieille hypothèse selon laquelle la politique est une part du problème, et qu'elle doit s'effacer devant la technique. L'idée est que cela marcherait mieux si, au lieu de s'affronter autour de visions antagoniques du monde, on se contentait d'appliquer des recettes « désidéologisées » et, de ce fait, susceptibles de faire l'unanimité. Depuis plusieurs décennies, cette petite chanson resurgit régulièrement : dans le « it's the economy » de Thatcher, dans les justifications des arrêtés royaux de pouvoir spéciaux réformant les structures économiques de la Bel-

2 | Au sens littéral du terme : le fait d'avoir pris un parti, d'avoir fait un choix moral et politique en faveur de certaines valeurs.

gique dans les années 1980 ou dans les présentations de nombre de politiques européennes, concoctées par la Commission, « hors de toute idéologie ». On notera que cette position selon laquelle la politique est un problème et qu'une approche non idéologique de la plupart des questions sociales est possible... est en soi une position idéologique qui repose sur une conception particulière de la société et de sa gouvernance.

Du reste, Charles Michel ne dit pas autre chose quand il exhorte Paul Magnette à négocier avec la N-VA et affirme que « s'accrocher à son programme électoral en Belgique, c'est facile, mais c'est faire preuve d'un manque de courage, d'une faiblesse, voire de lâcheté. Le courage, c'est d'être créatif, innovant, de faire des compromis pour gouverner ce pays avec une majorité parlementaire³. » Si l'ancrage politique d'un président de parti est un problème, un prétexte pour masquer sa lâcheté et si le courage, c'est de s'accommoder de tout et de s'acoquiner avec n'importe qui, alors oui, la politique peut être vue comme un problème, plutôt que comme l'objet même de la constitution d'un gouvernement. Dans ce contexte, dès lors, voter pour une personne revient à lui signer un chèque en blanc, plutôt que de valider sa lecture des défis du moment et ses propositions d'action. Si le politique n'est pas tenu par une vision du monde, pourquoi ne pas lui préférer l'expert ?

L'expert apparaît ici comme la promesse de solutions rationnelles, bonnes en elles-mêmes, indépendamment de tout cadre normatif. Exit la réflexion sur la vie bonne et sur les valeurs de nos sociétés, les débats sur les arbitrages entre valeurs et actions incompatibles,

les discussions sur les priorités et hiérarchies, les attermoïements sur le juste et le bon. Dans cette vision, une société bien gérée l'est en vertu de la raison, mais pas de n'importe laquelle : en vertu de la raison technicienne. Le vote d'un budget de l'État devient ainsi un acte technique plutôt que la décision de financer un projet de société particulier. Cette question pragmatique peut alors devenir prépondérante et masquer ce qui devrait éclater aux yeux de tous : la profonde division de notre collectivité entre des projets de société incompatibles. Ainsi peut-on faire mine d'oublier que la question n'est pas de savoir si PS et N-VA sont capables de voter ensemble un budget, mais bien s'ils sont en mesure de définir le projet commun que celui-ci devrait servir.

Il n'est par ailleurs pas question que de budget : les experts peuvent être invités à gérer l'emploi, l'environnement, la fiscalité, l'économie, l'enseignement, l'aménagement des espaces publics, la sécurité, la santé et mille autres domaines. Nanti d'un portefeuille ministériel, l'expert ne renseigne plus les politiques sur les potentiels effets de l'une ou l'autre action, il n'attire plus l'attention sur des situations méritant d'être prises en considération, il gouverne. Et, puisqu'il gouverne en raison, à quoi pourrait bien encore servir un parlementaire, un vote, un débat public ? Contester, s'opposer, remettre en question, reviendrait à s'attaquer à la raison elle-même. On voit ici ressurgir le cortège des affirmations que l'on nous sert depuis des décennies pour justifier les politiques néolibérales : il n'y a pas d'alternatives, le monde est « comme ça » et on ne peut rien changer à l'état des choses. Il ne faut bien entendu pas se faire d'illusions, l'expert-gouvernant n'est pas tenu de démontrer que sa parole est fondée sur la raison, elle est présumée l'être puisqu'elle émane

3 | Belga, « Charles Michel dénonce "la lâcheté" du PS et de la N-VA : Paul Magnette lui répond », LeSoir.be, 4 novembre 2019, <https://bit.ly/2NUAyfB>.

d'un expert. Ce statut est ainsi le tapis sous lequel le politique est commodément poussé d'un coup de balai.

Peut-on imaginer exemple plus frappant de mépris de ce qu'est la démocratie représentative, à savoir désigner des représentants par des élections et, par leur truchement, valider des projets, des cadres normatifs, des visions du monde ? Peut-on penser la sauver par la suppression de ce qui en constitue la raison d'être ?

L'absurdité paraît d'autant plus grande que cette proposition prend place dans un contexte de rétraction de l'appareil d'État et de discours récurrents sur la nécessité d'en réduire le coût. Alors que ces dernières années ont vu se réduire les capacités opérationnelles de l'État fédéral, via l'affaiblissement de ses administrations et l'émiettement de ses compétences, alors qu'on s'est glorifié de la réduction du personnel des cabinets ministériels, surgit le projet de transformer son étage politique (exécutif) en étage technocratique. Le résultat prévisible d'un tel processus ne peut être que la poursuite de l'affaiblissement de l'appareil d'État, du moins dans ses fonctions redistributrices et protectrices, et sa neutralisation politique. On voit ici resurgir le vieux projet d'un État incapable non seulement d'aider à penser et à projeter un avenir commun plus juste, mais également d'agir pour réaliser le projet issu du débat démocratique. Les promoteurs de ces évolutions parleront bien entendu de libération des énergies individuelles, de la société et, bien entendu, du marché, ce qui est une autre manière d'évacuer la centralité du politique dans les domaines abandonnés par l'État.

On notera également l'ironie de la proposition à l'heure où se font entendre des dénonciations de l'inaction et de l'irrésolution du personnel politique face aux défis climatiques et environnementaux et où se structure l'exigence d'un renouveau démocratique permettant de penser une société durable. C'est dans ce contexte qu'il peut sembler judicieux à certains de suggérer de faire l'économie de visions fortes des enjeux contemporains et de luttes politiques. Ce qui est frappant, à cet égard, c'est que, souvent, ceux qui dénonçaient hier le risque d'une dérive environnementaliste autoritaire, faisant passer les enjeux climatiques et environnementaux avant les processus démocratiques, applaudissent aujourd'hui l'appel à la dépolitisation de l'État. Ce point, d'une part, rappelle que la tentation technocratique peut être de tous les bords politiques et, d'autre part, indique à quel point la technocratie ne peut se développer que sur la base de présupposés normatifs et idéologiques, qu'ils soient néolibéraux ou environnementalistes, par exemple.

Rien n'indique que la sortie de M. Coens ralliera les foules. Cela étant, à défaut de convaincre de la nécessité de se défaire du politique, la proposition technocratique pourrait persuader quelques citoyens de plus de l'urgence de se défaire de certains politiques et de rejeter certaines politiques qu'ils soutiennent. Si c'est le cas, elle n'aura sans doute pas été vaine.